

Agde, 3 octobre 2024

**COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »
MERCREDI 2 OCTOBRE 2024**

I VIE QUOTIDIENNE

1 - Il y aurait 3 arbres à changer dans la rue Louis Vallière entre le numéro 2 et le 14.

Réponse :

Les arbres sont en commande et seront plantés en automne.

- L'installation de l'espace funéraire est terminée, malheureusement quand il y aura une cérémonie, il y aura beaucoup de voitures, ce qui est normal, peut-être prévoir un marquage au sol pour mieux garer les voitures au début de la rue Louis Vallière.

Réponse :

Un marquage au sol sera fait, rue Louis Vallière.

2 - Rue de la Corderie, le distributeur de sacs à déjections canines n'a pas été réapprovisionné depuis l'été.

Réponse :

Le groupe Nicollin en est informée, le nécessaire sera fait.

3 - Au jardin public, le distributeur de sacs a été renversé et des poubelles ont disparu devant l'école Jean Moulin et la crèche Françoise Dolto.

Réponse :

Les services de la ville interviendront pour remettre le distributeur en place.

Le Sictom n'a pas reçu de demande pour des remplacements de bacs disparus.

4 - Une riveraine se demande pourquoi les poubelles laissées de manière non autorisée à l'angle des rues Victor Lachaud, Danton et du Rouet ne sont pas retirées par les services concernés, afin d'éviter les dépôts sauvages.

Pourquoi ne pas l'appliquer à toutes les poubelles du secteur ?

Réponse :

Le point de collecte n'est pas un lieu où les conteneurs doivent rester à demeure. Les services du SICTOM effectuent des roulages régulièrement afin de ramener les bacs roulants devant chez les usagers. Si nous retirons les bacs, ces personnes irrespectueuses ne prendront pas la peine d'en demander un nouveau, elles jetteront directement au sol. Nous allons effectuer une nouvelle fois un travail de terrain afin d'essayer de mettre un stop à tout cela et nous ne manquerons pas de faire un retour au comité de quartier.

5 - La vitesse excessive est un problème sur plusieurs rues : Sadi Carnot, République, Corderie, Louis Vallière, Quai des Chantiers François Palumbo, boulevard Georges Pompidou et boulevard du Saint-Christ et bien d'autres.

Réponse :

Le service de la Police Municipale a pris en compte cette demande.

6 - Des voitures ventouses rue Sadi Carnot et dans tout le secteur rendent le stationnement difficile pour les riverains. Certains s'inquiètent également de l'impact sur le stationnement lorsque les travaux prévus au niveau de la place de l'Abbé d'Olques débuteront.

Réponse :

Les travaux seront effectués à l'intérieur de la parcelle et ne devraient pas occasionner de gêne.

Remerciements au service de la police municipale pour son intervention concernant le stationnement rues Sadi Carnot et Lachaud, même si le problème persiste, peut-être qu'une barrière, déjà suggérée pourrait être envisagée.

7 - Cet été, trois coupures de courant ont été observées dans le secteur, ce qui a mis à mal les équipements ménagers.

Réponse :

Les administrés ayant subis des dégâts sur leurs équipements ménagers doivent effectuer des déclarations auprès de leurs assurances qui rechercheront en responsabilité ENEDIS.

8 - Lors d'événements affectant le stationnement en centre-ville, comme Les BrescouDOS pour le parking de la consigne, les riverains aimeraient une signalisation plus visible et adaptée, plutôt qu'un simple arrêté affiché au format A4. Certains se sont fait piéger.

Réponse :

L'information a été relayée au service des Festivités.

9 - Un signalement a été fait en mairie concernant les poteaux du Bd des Lucioles qui présentent un danger car ils penchent de plus en plus et vu que la piste cyclable / piétonne est très fréquentée, c'est encore plus grave.

Les fils touchent le sol.

Réponse :

La Ville a contacté Orange pour que les réparations nécessaires soient prioritaires. Le Chargé d'affaires d'Orange va être recontacté par la Ville, comme convenu avec lui, pour faire un point sur l'évolution de la remise en état des infrastructures.

Qui paiera en cas de dégâts ?

Réponse :

Les dégâts sur ces installations sont pris en charge par les opérateurs dans le cas où la personne responsable de ces dommages n'a pas été identifiée.

10 - Il y a des gens isolés qui n'ont plus de téléphone depuis 5 semaines.

Réponse :

Un signalement a été fait par les services chez l'opérateur ORANGE.

11 - Dans les ronds-points, les haies sont trop hautes et on manque de visibilité.

Réponse :

Un traitement des haies est en cours.

12 - Dans le rond-point de l'archipel, il y a des bornes qui sont endommagées (déjà signalées).

Réponse :

Une intervention sera programmée rapidement.

13 - Les barrières en bois de protection manquantes entre le rond-point du Césarion et celui de l'Ephèbe ne sont toujours pas remis en place (doléances de l'année dernière)

Réponse :

Le matériel a été reçu. Une intervention sera programmée dans le courant du mois d'octobre

SECURITE

Un bilan est présenté par Luc LAROSE pour la saison estivale et sur le mois de Septembre 2024.

Etat des verbalisations dans ce quartier au mois de Septembre 2024 :

- Domaine « Délinquance de voie publique » : 2
- Domaine « Divers » : 3
- Domaine « environnement » : 11

B) GRANDS TRAVAUX :

Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie

RÉHABILITATION DE LA PROMENADE-TRAVAUX EN COURS

Rappel du programme :

Le projet prévoit la requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de 20 000 m².

La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des réseaux humides et secs. L'effacement ou la mise en discrétion des réseaux aériens.

Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux basalte, calcaire et bétons architecturaux.

La création de larges espaces végétalisés.

Le renouvellement du mobilier d'éclairage public.

La piétonisation de la majeure partie des espaces requalifiés.

La création d'un parking souterrain.

Travaux réalisés à ce jour :

- La dépose des terrasses,
- La mise en conformité des branchements particuliers d'eau et d'assainissement,

- Réalisation des revêtements de surface sur la phase 1.
- Sur la phase 1, les plantations, la pose du mobilier d'éclairage, le nettoyage et l'imperméabilisation des matériaux de surface.
- Travaux sur la phase 2 (rue J.J. Rousseau).
- L'élagage, la transplantation des arbres a été réalisé en octobre 2023.
- Travaux d'archéologie sur la partie nord.

Les travaux de réalisation du parking souterrain seront réalisés sur l'année 2025

Les revêtements de surface seront réalisés en suivant au cours du premier semestre 2026.

Didier SAIGNES, Directeur Adjoint des Services Techniques

NOUVELLE SALLE DES FÊTES :

1/ Objet :

L'aménagement de l'îlot Brescou a nécessité la démolition de l'emblématique « Salle des Fêtes ».

En remplacement de celle-ci une nouvelle Salle Polyvalente, se situera au niveau de l'entrée du complexe sportif des sept fonts.

Cette nouvelle construction permettra :

- D'améliorer les dessertes des équipements publics environnants (stade Sanguin, espace Carayon ...).
- De répondre aux besoins des administrés Agathois, en matière de mise à disposition de locaux, pour toutes les manifestations (repas dansant, lotos, spectacles de fin d'année).
- De répondre aux normes actuelles (accessibilité) et aux nouvelles technologies.
- D'accueillir les bureaux administratifs de la Direction Logistique et Évènementielle.

Sa surface d'exploitation sera de 1 900 m² environ avec :

- 600 m² de salle pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes debout, 650 personnes assises et 450 en configuration « repas ».
- 200 m² de scène.
- 2 grandes salles de réception de 100 m² chacune.
- 200 m² de loges et de locaux techniques.

La construction et le réaménagement seront dans le respect d'une construction HQE (Haute Qualité Environnementale), en inscrivant le projet dans une démarche BDO (Bâtiment Durable d'Occitanie) privilégiant l'innovation.

Par la mise en place de technique préservant toutes les ressources naturelles et l'utilisation d'une énergie propre, des techniques d'auto consommation durable, des matériaux écoresponsables et respectueux de l'environnement (bois, isolants biosourcés ...).

Les travaux ont démarré en début d'année pour une durée d'environ 14 mois.

La mise en service opérationnelle de l'équipement est prévue pour avril 2025.

Le coût global de la construction du bâtiment et aménagement des abords immédiats est de 4 900 000€ HT.

Ce projet innovant et respectueux de l'environnement, sera subventionné à hauteur de 30% environ.

Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie

ROND POINT PÈRE CANAC :

Le giratoire d'entrée de la ville route de Sète est en cours de réalisation.

Cet aménagement intègre les cheminements piétons et cycles. Il améliore également l'accès des bus dans son insertion sur le carrefour avec une intégration paysagère programmée.

Cet aménagement permettra de sécuriser le trafic en présence des chantiers importants à proximité.

Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie

AVENUE DE SAINT VINCENT :

Les travaux d'aménagement de l'avenue de St-Vincent ont débuté en octobre 2023. Ce projet comprend l'aménagement d'une voie douce, alternative au quai du Commandant Méric.

Il s'inscrit dans les emprises existantes (12 m à 8,50 m) sur 1200 ml, le profil de voirie avec une bande d'espaces verts, d'une voie verte de 3 m de large séparée de la chaussée par une bordure, d'une voie à double sens de 6 m de large et d'un trottoir de 1,50 à 2 m. Dans les tronçons les plus étroits, la circulation sera gérée en espace partagé.

Les carrefours surélevés permettent de réduire la vitesse, ils participent également à l'agrément du projet comme espaces de respiration.

Les nouveaux revêtements faciliteront la circulation des cyclistes et des piétons, notamment les PMR et les poussettes.

Les espaces verts et le revêtement drainant de la voie verte permettront de réduire la surface au sol imperméabilisée et amélioreront le volume des eaux de ruissellement évacuées lors d'épisodes pluvieux intenses.

Enfin, un éclairage renouvelé sera dynamique et permettra de jouer sur les ambiances et autorisera des baisses de consommation.

Le phasage des travaux :

Phase 1

- Octobre 2023 Démarrage des travaux,

Démolition, pose des bordures, enfouissement du réseau d'éclairage (1km)

- Avril / mai : Pose des mâts d'éclairage

- Mai 2024 : Réalisation des enrobés.

Réalisation des plateaux traversants

- Juin 2024 Réalisation des espaces verts

- D'avril 2024 à juin 2025 Travaux réseaux particuliers suite aux conventions particuliers

Télécom/fibre et EDF

Phase 2

- Janvier /mai 2025 : Aménagement de la rue Beaulieu au front de mer.

Le coût estimé des travaux se porte à 2 000 000 €.

CQ / Mettre des bandes réfléchissantes sur les départs de voirie.

Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie

AMÉNAGEMENT DE LA FLÂNERIE :

Une première phase : partie basse

Ce périmètre débute de la rue de la Flânerie jusqu'à l'allée des Acadiens, il sera concerné par les travaux d'aménagement à compter du 20 octobre 2024.

Une première phase de déconstruction des espaces occupés du domaine public sera réalisée courant octobre.

Les travaux de mise en conformité des réseaux seront entrepris jusqu'au mois de décembre.

Les travaux de revêtements et de serrureries permettant l'accroche des enseignes et le mobilier d'éclairage seront réalisés à l'avancement des travaux réseaux.

Cette phase se réalisera du 20 octobre 2024 à fin mars 2025

Laurent DUBOIS, Directeur service Environnement

NOUVEAUX PROJETS PHOTOVOLTAIQUES (CIT, ECHASSES BLANCHES, GOLF) :

La Ville a engagé depuis plusieurs années une politique de transition énergétique qui se caractérise notamment par le développement de projets photovoltaïques.

Les premiers projets d'envergure créés sur la commune ont concerné la création d'ombrières photovoltaïques sur les parkings Catalogne – Galois et Coquille – Soulières ainsi que la mise en place de panneaux sur la toiture des bâtiments techniques du Centre Technique Municipal.

Cette année des ombrières photovoltaïques ont été créés sur la toiture de la halle du C.I.T ainsi que sur le parking de l'Echasse Blanche à Rochelongue.

D'ici la fin de l'année, il va être réalisé les travaux de pose des ombrières photovoltaïques sur le parking du Golf.

Ces trois centrales photovoltaïques (CIT, Echasse Blanche et Golf) répondent aux caractéristiques suivantes :

- CIT :
 - o Production annuelle : 612 000 kWh soit la consommation annuelle de 131 foyers
 - o CO₂ économisé : 55 tonnes

- Parking du Golf :
 - o Production annuelle : 408 000 kWh soit la consommation annuelle de 87 foyers
 - o CO₂ économisé : 37 tonnes
- Parking Echasse Blanche :
 - o Production annuelle : 645 000 kWh soit la consommation annuelle de 138 foyers
 - o CO₂ économisé : 58 tonnes
 - o Pour une superficie totale de : 7930 m²

- Pour l'année prochaine, la Ville a plusieurs nouveaux projets photovoltaïques :
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Hôtel de Ville : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation des bâtiments de Mirabel,
 - Création d'ombrières photovoltaïques sur le futur parking de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS,
 - Création d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation du bâtiment,
 - Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking Jean Roger : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS.

Sébastien FREY, Maire

POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DES ÉCHANGEURS/DOUBLEMENT DE LA RD.612

Le Département a engagé depuis de nombreux mois les études de maîtrise d'œuvre relatives au contournement de la ville d'Agde.

Dans la logique de ce futur projet, le Conseil Départemental a initié une restructuration paysagère des échangeurs de la Tamarissière, de Guiraudette et de Rochelongue.

Il s'agit d'un préambule à la mise en œuvre du projet global de raccordement de la ville d'Agde à l'autoroute, qui va consister en la mise en 2x2 voies de la route départementale 612 entre le péage autoroutier de Bessan et l'échangeur "Cap d'Agde", au pied du Mont Saint-Loup.

Cette réalisation permettra de faciliter, l'accès à notre ville. Dès à présent, la restructuration de la portion entre l'échangeur de Guiraudette et celui du Cap d'Agde, d'une longueur de 2 km sur une emprise moyenne de 35 m, est anticipée avec une enquête publique qui sera organisée cette année.

Il s'inscrit ainsi positivement dans la mise en œuvre d'une logique urbaine de réorganisation des déplacements et d'amélioration de leur fluidité.

Louis BENTAJOU, Adjoint au Maire - Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie

PPI VOIRIE ET MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL SUIVI ÉTAT DES VOIRIES ET TROTTOIRS

Des investissements majeurs sur la voirie communale

Réfection de 50 kilomètres en 3 ans

Agde dispose d'un réseau routier avec plus de 200 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées.

La Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien de son réseau. En 2024, 2025 et 2026, un programme d'investissement annuel de 3 millions d'euros va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise de 50 km de voirie.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les 3 îlots de la commune. Un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état des infrastructures voiries / réseaux et d'optimiser les choix techniques et le coût des travaux.

Le choix de prioriser certaines voies a été dicté par le niveau de fréquentation, la desserte des équipements publics, des services et des commerces. Une attention particulière sera portée sur le paysage associé à ces voies. Ainsi le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation seront considérés.

Sur Agde, les opérations d'entretien seront réparties sur les voies secondaires et trottoirs. Sur le Cap d'Agde, l'investissement se portera sur les axes majeurs notamment les voiries périphériques au port. Sur le Grau d'Agde, c'est l'ensemble des voiries du cœur historique qui bénéficiera d'un investissement conséquent.

Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie

Etude des stationnements

Afin de favoriser l'accessibilité aux commerces du Cœur de Ville et limiter la présence de véhicules ventouses, il a été décidé de règlementer le stationnement des véhicules motorisés dans plusieurs rues commerçantes : le carrefour des Maréchaux, le quai du Chapitre, le quai Commandant Mages, le parking de la Consigne, la partie haute de la rue de la République, la rue Kleber, la rue Ernest Renan, la rue Brescou, et le boulevard du Monaco. Dans ces secteurs, 70% des 190 places existantes seront à durée limitée entre 8h et 18h. Ainsi, il sera plus facile pour une personne souhaitant se rendre en ville en voiture de stationner à proximité des commerces.

Des parkings longues durées seront mis en service sur le parking Jean Roger, le futur parking de la Promenade, le parking de la Calade, et le futur parking Victor Hugo, offrant 2h de stationnement gratuit sur 375 places.

Afin de favoriser les modes de déplacements doux, 65 places de stationnements vélos seront ajoutées aux 133 places existantes.

Au total, il y aura donc à l'intérieur de ce périmètre 416 places gratuites sans limite de durée, 133 places gratuites avec limite de durée, 375 places gratuites pendant 2h (puis payantes au-delà), et 198 places pour vélos.

Les 1 068 places existantes aux abords immédiats du périmètre garderont leur mode de fonctionnement actuel, à savoir gratuites, dont certaines à durée limitée (15 ou 30 minutes).

Marc SABLAIROLES, Directeur Service Voirie

Entrée Agde route de Vias

Faisant suite à la suppression du passage à niveau sur la route de Bessan, et en attendant les travaux d'aménagement définitifs du Carrefour des Maréchaux, ainsi que du Pôle d'Échanges Multimodal, la route de Vias va être réaménagée entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et le quai commandant Réveille. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont en cours, le nouvel éclairage public a été posé et les anciens poteaux en béton et en bois seront déposés courant octobre. Mi-octobre, les travaux de voirie pourront débuter pour une durée d'environ 5 semaines. L'aménagement permettra de sécuriser tous les flux avec une chaussée à double sens, un trottoir côté nord et une voie verte côté sud. A terme, cette voie verte sera raccordée au projet du département visant à raccorder Agde et Vias avec une piste cyclable. Un carrefour provisoire sera réalisé au niveau de la rue de la Digue pour permettre de réaliser le PEM tout en préservant l'accès à la gare et aux riverains.

CQ : imprimer un panneau « 30km/h » sur les voies concernées.

Présents :

S FREY, L BENTAJOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, C MANCEAU, L LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

Viviane ALENGRIN, Denis BONTEMPS, Jeanne ESCUDIER, Josette GOUJET, Régine HENRI, Jean Marc MENA, Alain PAGANON, Jeanine PALUMBO, Jean Paul TAGIASCO, Marie Hélène TARDIEU.

Absent excusé :

Christian FOUCHER,

Absents non excusés :

Laetitia BERZIN, Marylène BOUYSSOU, Michel DREMONT, Chantal GILBERT, Lionel LABUSSIÈRE, Lionel STENGER.